

Conseil municipal du 22 octobre 2009

Question de Marie-Aude GATTAZ relative à la situation des finances de la ville.

Lors de la délibération vous donnant les pleins pouvoirs pour le placement des fonds empruntés, vous avez justifié le trop emprunté par un décalage dans la réalisation des travaux de la place du marché. Vous avez estimé que l'impact de ce décalage était de 2 millions d'euros.

Aujourd'hui, vous décidez de placer 3 millions après avoir procédé à une hausse des impôts locaux de 50 %, hausse qui va vous rapporter 4 millions d'euros. Était-ce bien utile d'augmenter les impôts aussi fortement pour ensuite placer les fonds?

Quels sont les taux de rémunérations proposés et à quel taux avez-vous emprunté? Par ailleurs, je rappellerai que le recours à l'emprunt a fortement alourdi notre budget de fonctionnement.

Enfin, vous avez annoncé un endettement fin 2009 tous budgets confondus de 18 à 19 millions d'euros; aujourd'hui, il est de 22 millions d'euros. Comment expliquez-vous cette différence? Quel est aujourd'hui l'état de la Trésorerie de la ville?

Merci

Réponse de Roger Vlieghe, maire adjoint finances,

Alors, sur l'emprunt, les taux d'emprunt sont autour de, les récents, les emprunts les plus récents, qui ont pris fin 2008, début 2009, sont à 5 %, 5,03, 5,04, à taux fixe, qui sont à peu près les taux actuels, de plus sans aucun risque de quoique ce soit au niveau indiciel.

Ces emprunts effectivement n'ont pas tous été utilisés, c'est pour ça ...pour des raisons de décalage d'un certain nombre de travaux, ça c'est une première raison. Je conçois très bien que dans certains cas les travaux de la place du marché pour cette importance ne soient pas toujours, n'arrivent pas toujours au mois près. Ça c'est une première raison.

L'autre décalage constaté cette année c'est sur les travaux courants qui sont, seront réalisés aux environs des 2/3 de ce qui était budgété..... un peu plus de 3 millions 3.3 millions et on **va réaliser 2 millions**.

La 3^{ème} raison pour laquelle nous avons de la trésorerie c'est que nous avons touché de l'argent qui était décidé par l'état français en janvier février, et qui concerne l'accélération de la récupération de TVA qui nous a rapporté 1.2 millions

pour la ville, et qui n'était pas du tout prévu, par personne d'ailleurs, au moment où on a voté le budget et une autre raison c'est que la caisse d'allocations familiales pour un montant de 430.000, 440.000, nous a versé en 2009 deux années d'un coup, alors qu'elle ne nous avait absolument pas notifié l'un de ces deux versements.

Tout ceci fait que nous avons effectivement une trésorerie aujourd'hui qui en fin d'année serait disons de l'ordre de 4 millions, 4.5 millions si toutes nos prévisions de réception de factures se réalisent. Vous savez qu'on a un budget travaux cette année qui fait quand même 8 à 9 millions si on compte la place du marché plus les travaux courants, 8.5 millions à peu près, et que nous avons un certain nombre de difficultés quelque fois à recevoir les factures des fournisseurs qui aiment bien décaler l'année suivante un certain nombre de choses pour des raisons fiscales. Vu l'importance des travaux ça a quand même un impact significatif.

Nous prévoyons en fin d'année d'être autour de 4, 4.5 millions puisque depuis le mois de mars nous vivons sur cette trésorerie, et les recettes évidemment communes de la ville. Nous n'aurons pas d'emprunt et nous ne pensons pas emprunter l'année prochaine et donc terminer l'année 2010 autour d'une trésorerie très très faible, peut être 500.000 €, entre 500.000 et zéro.

4.2 millions, c'est la fin de cette année, 4 millions 4 millions et demi, mais encore faut-il que tous les travaux prévus soient exécutés et toutes les factures soient reçues ; on est pas toujours maître de ce qui se passe... Bon ! Certes nous avons un budget travaux beaucoup plus ambitieux l'année prochaine que nous allons pouvoir financer, je pense, correctement ; encore faut-il le réaliser, il suffit pas de l'inscrire au budget, encore faut-il le réaliser !

Voilà, alors les 3 millions que nous avons placés, c'est la Trésorerie générale qui décide si nous avons le droit de placer ou pas le droit, nous a accordé ce droit considérant justement que nous avons du retard notoire sur un certain nombre de travaux et ça c'est une des conditions autorisées par la loi pour que les communes puissent placer leur argent.

Voilà pour quoi nous avons eu un renouvellement de placement de ces 3 millions pour une durée de 6 mois jusque, je crois, mars l'année prochaine..... au taux de 0.07 %.

Bruits divers dans le public

Si vous voulez que je ne le place pas, vous n'avez qu'à le dire !

Fin de l'intervention sous les quolibets. .

Texte intégral, seuls les « euh » ont été supprimés. Surlignage pour les adeptes du survol.